



## APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (FIRME)



Madagascar

ECONOMIC DEVELOPMENT BOARD OF MADAGASCAR

PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS (PAPI)

**Etude de faisabilité du 2<sup>ème</sup> projet prioritaire PPP- Projet Port de MANAKARA**

Financement : FAT

Secteur : Appui au cadre de partenariat public privé (PPP)

Référence de l'accord de financement : 5900150000501

N° d'identification du Projet : P-MG-K00-009

Cet appel à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation de Marchés paru dans UNDB et sur le site web de la Banque <http://www.afbd.org> en date du 23 Mai 2016 et l'Avis Général de Passation de Marchés Publics paru dans le journal l'Express de Madagascar en du 05 Mai 2018 et publié dans le site de l'EDBM.

La République de Madagascar a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la Promotion des Investissements (PAPI), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le recrutement d'un consultant en vue de **réaliser l'Etude de faisabilité du 2<sup>ème</sup> projet prioritaire PPP- Projet Port de MANAKARA.**

Cette mission a pour objectif de fournir à la Personne publique l'ensemble des éléments nécessaires à la conception et au dimensionnement du projet, ainsi qu'à l'appréciation de la faisabilité de l'investissement défini comme suit : réhabilitation des infrastructures du port de Manakara en vue du trafic prévisionnel estimé. Le consultant définira en concertation avec la personne publique plusieurs options à comparer en vue de la sélection d'une solution optimale.

Le projet PAPI représenté par La Personne Responsable des Marchés Publics invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent produire les informations sur leur capacité et leur expérience démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations demandées (document présentant les références de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité et expérience du personnel, etc.). Les firmes peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification et l'association de toute firme étrangère à celle nationale est recommandée.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de mai 2008, révisées en juillet 2012, ), et au nouveau cadre de la politique de passation des marchés de la Banque Africaine de Développement qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afbd.org>.

Les informations supplémentaires tels que les termes de référence sont publiés dans le site de l'EDBM [www.edbm.mg](http://www.edbm.mg) ou peuvent être obtenu à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 08h00 à 16h30min.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **31 Juillet 2018** et porter expressément la mention « **Etude de faisabilité et accompagnements du 2ème projet prioritaire PPP- Port de MANAKARA** »

ECONOMIC DEVELOPMENT BOARD OF MADAGASCAR  
À l'attention de La Personne Responsable des Marchés Publics  
Immeuble EDBM, Avenue Général Gabriel RAMANANTSOA  
Antaninarenina ANTANANARIVO 101  
Tel: + 261 20 22 670 40  
E-mail: [edbm@edbm.mg](mailto:edbm@edbm.mg)